DISCIPLINARISATION DU DESIGN [01]

Franz Schultheis

Le titre de cette contribution est volontairement ambivalent. D'une part, nous soutenons la thèse que toute discipline scientifique connue et reconnue est le résultat d'un processus souvent laborieux et de longue haleine de reconnaissance, de légitimation et d'institutionnalisation, bref, de *disciplinarisation*. D'autre part, nous affirmons que la reconnaissance et l'établissement d'une pratique en tant que domaine scientifique autonome nécessite toujours une grande discipline de la part de ses acteurs et de leurs méthodes, en ce sens qu'ils doivent se soumettre à des règles et que cela s'accompagne d'une véritable limitation de leur marge de manœuvre personnelle au profit de l'autonomie collective. Ce processus peut également être décrit comme un mécanisme de rationalisation ou de « désenchantement » [Max Weber][02], dans lequel on assiste à une « routinisation » progressive de la relation charismatique vis-à-vis de l'acte créatif. Cette « scientifisation », cette « académisation » et professionnalisation du design se reflète aussi bien dans les transformations fondamentales de ses conditions de production sociales que dans les profondes métamorphoses du comportement de ses producteurs.

LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA SCIENCE

Les disciplines scientifiques ne tombent pas du ciel et ne poussent pas dans les champs. Ce sont des constructions sociales. Mais une fois qu'elles existent, elles deviennent très rapidement une évidence, car elles sont les lunettes au travers desquelles nous percevons la réalité ou nous la représentons ; ce faisant, l'on oublie un peu trop vite que, dans un autre contexte, on aurait tout aussi bien pu avoir d'autres formes de répartition des objets et des attributions scientifiques, d'autres perspectives et d'autres méthodes.

Vu sous un tel angle constructiviste, la constitution d'une discipline signifie avant tout une *disciplinarisation*. Si l'on veut objectiver scientifiquement une discipline scientifique et avoir un rapport réflexif à son égard, il faut impérativement « comprendre pourquoi les faits se présentent sous telle forme et non sous telle autre » [Max Weber].

Cela nécessite une analyse sociogénétique de l'émergence et du développement d'un domaine scientifique plus ou moins autonome – un processus très complexe,

01] Ce texte est une version remaniée de la conférence prononcée sur le même sujet et se situe dans le contexte de la question étudiée par le réseau de recherche international coordonné par l'auteur, « Pour un espace des sciences sociales européennes » [www.espacesse.org ; 6e programme cadre de l'Union européenne], celle d'un « inconscient académique » ainsi que des inclusions et des exclusions dans la circulation des biens scientifiques et culturels.

02] Note de la traductrice : pour la traduction de la terminologie de Max Weber, nous avons tenu compte des observations du traducteur de l'ouvrage de S. Kalberg [*La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris 2002], Alain Caillé.

qui requiert en réalité une approche interdisciplinaire et la collaboration des sciences historiques, sociales, de la philosophie des sciences, de l'épistémologie et d'autres disciplines, telles qu'elles sont [ou devraient être] cultivées dans les *science studies*, basées et axées sur l'interdisciplinarité.

Dans le cas présent, une telle approche est nécessairement spéculative, car, avec la recherche en design, nous avons affaire à un objet émergent, dont les contours ne sont pas clairement définis et dont les contenus restent encore assez nébuleux.

« DESIGN » : DU TERME PASSE-PARTOUT À L'APPELLATION CONTRÔLÉE

Si l'on veut donner un nouveau statut au design et, pour paraphraser Pierre Bourdieu, le transformer « d'art moyen » en champ de théorie et de recherche scientifique légitime, il faut s'attendre à un long parcours semé d'embûches. Nous allons en tracer brièvement les grandes lignes ci-après sous la forme d'un modèle idéal-typique.

Le monopole dont il est question concerne la définition légitime de « ce dont il retourne » ou « devrait retourner » – dans le cas présent, ce qui peut être considéré comme du design. Il s'agit, en l'occurrence, de réguler l'accès au domaine du design, de fournir des billets d'entrée sous forme de diplômes exigibles, de définir des critères de qualité qui permettent de faire la distinction entre un bon et un mauvais design, de fixer des limites pouvant être considérées et sanctionnées comme légitimes entre ce qui est du design et ce qui n'en est pas [article de série, kitsch, etc.]. Bref, en imposant une monopolisation de la définition légitime de ce qui peut être revendiqué comme du design, il s'agit de faire admettre que les acteurs concernés assurent eux-mêmes la gestion de sa pratique ; ils devront dès lors se donner eux-mêmes des lois propres et n'auront plus nécessairement besoin de recourir ni de réagir à des puissances extérieures telles que l'Eglise, l'Etat ou le marché.

L'AUTONOMIE GRÂCE À L'AUTODISCIPLINE ET L'AUTORESTRICTION

Le terme de *disciplinarisation* a toutefois une autre connotation, et j'aimerais soutenir la thèse suivante : des pratiques sociales telles que l'analyse de la société et son interprétation [qui existait déjà bien avant la science sociale], le traitement des malades [qui était déjà institutionnalisé dans les sociétés archaïques et existait, non pas comme science, mais sous forme de magie], ou encore la stylisation esthétique des objets usuels [qui existait bien avant que le mot « design » ne soit créé] n'ont pu ou ne peuvent devenir des disciplines scientifiques à part entière que grâce à une *disciplinarisation*, c'est-à-dire une soumission aux formes de régulation et de contrôle social, ainsi qu'à la définition et à l'application d'un système de coordonnées normatives plus ou moins contraignant.

Pour qu'une pratique spécifique devienne une discipline, ses représentants ou ses acteurs doivent se donner eux-mêmes des lois et s'y soumettre, devenant ainsi des « nomothètes », comme aurait dit Roland Barthes. Ce faisant, ils renoncent à une forme de liberté et d'autonomie – au sens d'une autodétermination individuelle et d'une spontanéité obéissant à la logique du « *anything goes* » –, afin d'acquérir une sorte de souveraineté corporatiste qui prendra la forme d'une autonomie relative du champ disciplinaire en train de se constituer. Il s'agit de céder certains espaces de liberté individuels pour arriver à une position de force collective, de la même manière que dans le contrat social rousseauiste, où, en créant un organe de « volonté générale », on restreint le libre arbitre de chacun. Les acteurs de ce nouveau champ disciplinaire conviennent donc que seules les règles du jeu qu'ils ont eux-mêmes édictées et reconnues pourront être appliquées, et que tous ceux qui veulent être de la partie devront s'y plier.

Alors qu'auparavant, aucune limite n'était fixée à la conception des objets courants, et que n'importe qui pouvait tailler sa cuiller selon son propre goût et façonner sa canne au gré de son imagination, en créant un tel monopole, on restreint le champ du possible. Ce faisant, on transforme un bien jusqu'alors librement disponible et potentiellement sans limites, en une ressource dotée d'une valeur ajoutée certes rare, mais spécifique.

REMARQUES LIMINAIRES

Soit dit en passant, dans les réflexions qui suivent, je m'aventure en terrain glissant, car je parle d'un sujet – le design – auquel je n'ai jamais accordé d'attention particulière, et encore moins d'intérêt scientifique, ne le connaissant que de la perspective terre-à-terre du simple consommateur et du profane. Mais cela offre en même temps l'avantage que je ne l'aborde pas de l'intérieur, que ne suis pas impliqué dans le domaine du design, et par conséquent, que je ne suis pas obligé de me demander à chaque instant dans quelle mesure mon opinion n'est pas tributaire de la place que j'occupe dans ce champ, et si je n'envisage pas les choses dans une perspective intéressée en tant que partie prise et partie prenante du jeu que je prétends analyser de façon distanciée et objective. J'essaierai toutefois de compenser cette [mé]connaissance du profane dans tout ce qui touche au design en recourant à deux ressources du savoir théorique et pratique auxquelles j'ai un accès direct – et qui pourraient avoir une certaine importance par rapport à notre sujet.

D'une part, je ferai des emprunts à la théorie du monde social de Pierre Bourdieu [comme le lecteur s'en est peut-être déjà rendu compte], en essayant d'appliquer son angle de vue à notre objet. J'ai travaillé étroitement avec lui pendant une vingtaine d'années, et son mode de pensée m'est devenu familier. Je tâcherai donc d'en tirer des enseignements pour tout ce qui tourne autour de la question des conditions de

possibilité sociales, des limites et des conséquences de la genèse d'un champ scientifique autonome[03], la recherche en design.

Pour ce qui est de la deuxième approche du sujet, je la dois à mon activité au conseil de la recherche du Fonds national suisse. Nous y sommes en effet constamment confrontés au problème de l'évaluation des requêtes de recherche ; à chaque fois, nous devons nous interroger sur les critères de pertinence scientifique, les classifications et les attributions disciplinaires, pour reconnaître finalement la légitimité de certaines pratiques, ou au contraire, les en priver – un processus qui, d'un bout à l'autre, est marqué par des rapports de force et une lutte entre les concurrents pour obtenir des moyens matériels, c'est-à-dire financiers, dispensés au compte-gouttes, mais aussi des ressources symboliques, à savoir la reconnaissance.

Muni de tels instruments, je m'efforcerai tout d'abord d'esquisser d'une manière idéal-typique les processus de définition collective et d'application conduisant à la création d'un nouveau champ disciplinaire de « recherche en design ». J'essaierai ensuite, en m'appuyant sur la théorie des champs de Bourdieu, notamment sa réception de la sociologie de la religion de Max Weber, d'identifier la structure la plus adéquate pour un tel processus de disciplinarisation du design. Dans une troisième étape, il s'agira d'appréhender ces processus sociaux comme une progressive « routinisation du charisme » [Weber] ou un « désenchantement » du design, et d'expliquer brièvement ses répercussions sur l'habitus des acteurs de cette branche, notamment au niveau des dispositions imposées et des structures sociales qui se sont peu à peu insinuées, jusqu'à devenir des dispositions subjectives. Enfin, nous ne pourrons éluder la question délicate concernant les exigences, le statut et la pratique de la recherche en design ; nous devrons en même temps nous demander comment les différents acteurs envisagent, à l'avenir, la pratique de leur discipline, et comment ils feront pour choisir entre les deux extrêmes de la modestie et l'autorestriction d'un côté, et de la prétention de l'autre.

03] L'idée que Bourdieu se fait du monde social se trouve illustrée de manière très percutante, comme il l'a souligné lui-même, dans les mobiles de Calder. Au lieu de se représenter l'espace social comme quelque chose de monolithique, de stratifié et de hiérarchisé, à la manière d'une pyramide, l'image du mobile permet de visualiser le monde social comme un ensemble de microcosmes relativement indépendants. Chaque élément du mobile est relié aux autres par des « ramifications » ou des axes plus ou moins forts ou centraux ; il se meut, comme les autres, au gré du vent, en continuant toutefois de tourner autour de son axe, et conserve ainsi une certaine autonomie. Si l'on veut emprunter une autre métaphore caractéristique de Bourdieu, on peut dire que chaque champ de l'espace social [économie, art, religion, sport, etc.] incarne un jeu autonome, avec ses propres règles et ses propres enjeux, et que les joueurs doivent croire que ce jeu vaut la peine d'être joué.

Nous commencerons donc par ébaucher un modèle idéal-typique du processus de disciplinarisation de la recherche en design qui, suivant l'exemple des traditions de recherche constructivistes telles que l'ethnométhodologie de Herbert Blumer, pourrait être appliqué aux disciplines scientifiques les plus diverses.

GENÈSE : ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE D'UN ART MOYEN EN ART LÉGITIME

Le processus de disciplinarisation d'une pratique donnée passe généralement par différentes étapes que nous allons présenter ici de manière schématique, en utilisant la méthode de réduction idéal-typique. Il s'agit, autrement dit, d'une forme pure que l'on ne rencontre jamais dans la réalité, et donc théoriquement abstraite, mais qui est toutefois utile pour cerner et comprendre des faits empiriques.

1 CRITIQUES ET REVENDICATIONS

Ce processus commence, en général, par une problématisation du statu quo, en ce sens que l'on met en évidence les lacunes, les goulets d'étranglement et les « taches aveugles » dans le concert des sciences. Parallèlement, l'on prétendra combler ces déficiences au niveau de la recherche en introduisant une nouvelle perspective scientifique. Ce faisant, on renvoie régulièrement à l'existence d'un type d'objets ou de pratiques qui, bien qu'ayant des qualités propres, sont « systématiquement » négligées. L'insistance sur la nécessité de changer de perspective va de pair avec l'affirmation d'un domaine spécifique oublié. Tout d'abord, ces critiques vont être formulées par certains représentants de diverses disciplines existant déjà – leur impact et leurs chances de s'imposer véritablement dépendent toutefois de leur position à l'intérieur de ces domaines scientifiques.

2 COOPTATION ET AUTO-ORGANISATION

Dans un deuxième temps, on observe un processus de rassemblement et d'association de représentants de diverses disciplines établies – comme c'est le cas lors de la naissance d'un mouvement social. Il faut s'attendre à ce que des acteurs ayant intérêt à une transgression des limites et à une nouvelle répartition des territoires et des compétences scientifiques – des acteurs qui présentent donc des homologies spécifiques quant à leurs positions et leurs dispositions – se regroupent. Il s'agit souvent de positions qui ne sont que relativement maîtrisées dans les disciplines d'origine en question, et cette expérience partagée pourra être la base d'affinités électives et d'alliances en vue des hérésies à venir et des luttes d'indépendance qui se préparent.

3 CAPITAL SYMBOLIQUE ET CAPITAL SOCIAL COMME RESSOURCES DE LÉGITIMATION

Pour être en mesure de contrer efficacement les résistances des disciplines déjà établies et de ceux qui défendent leurs intérêts, les représentants d'une nouvelle discipline émergente doivent disposer de ressources matérielles et immatérielles suffisantes. A cela vient s'ajouter un élément qui, comme nous l'avons déjà dit plus haut, joue un rôle essentiel : le capital symbolique, c'est-à-dire la réputation et la reconnaissance sociale, que ceux qui aspirent à une nouvelle place dans le monde scientifique ont déjà accumulé dans leur discipline d'origine et qu'ils utilisent désormais pour légitimer de nouvelles exigences. Souvent, on recourt également à l'étranger, en faisant venir des représentants déjà établis de cette nouvelle discipline, à savoir qu'on en fait parler dans les médias. A ce stade de formation de l'opinion et de recherche de reconnaissance, les relations publiques et l'information médiatique prennent une importance primordiale.

Mais on peut également considérer cette phase de « travail sur la représentation » [car il s'agit véritablement d'avoir une influence sur les représentations sociales de la réalité] sous l'angle de l'auto-organisation d'un groupe d'intéressés, et mettre au premier plan l'accumulation de capital social qui en résulte. Ici, il s'agit avant tout des ressources en « relations » sociales utiles [autorités, intermédiaires, personnalités de diverse provenance, politiciens pouvant être utilisés pour des opérations de lobbying sur le terrain politique, etc.] qu'apportent les aspirants, mais aussi les réseaux internationaux correspondants.

4 AUTORÉFÉRENCE ET CODIFICATION

Parallèlement aux efforts accomplis pour se faire connaître du public, les protagonistes de la pratique en train de s'émanciper doivent s'investir fortement pour profiler la discipline scientifique en question. Il ne suffit pas d'affirmer l'existence d'un objet spécifique, *sui generis*. Il va falloir rendre plausible la lacune constatée dans le catalogue de la pratique scientifique et s'acquitter des droits de souveraineté revendiqués sur le champ de recherche visé selon les règles de l'argumentation scientifique. La prétention à l'autonomie doit également être légitimée sous forme d'un ensemble suffisamment différencié de coordonnées et de règles épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Il s'agit ici, dans une certaine mesure, de développer un nouveau « jeu de langage » – pour reprendre le terme de Wittgenstein – suffisamment original, cohérent, autarcique, qui ne ressemble si possible à aucun autre, et de le codifier. Or, codifier un nouveau domaine scientifique implique la canonisation de « classiques » ou d'ouvrages de référence, et donc l'identification de pères fondateurs, de précurseurs, de créateurs de paradigmes et de prophètes. Généralement, les disciplines disposent aussi de mythes d'origine sur lesquelles se fondent leur identité, de légendes et d'histoires de héros, pour ne pas dire des hagiographies, dans lesquelles leurs représentants, pour paraphraser Weber, cherchent à savoir pourquoi le monde dans lequel ils vivent « se présente sous telle forme et non sous telle autre ».

5 INSTITUTIONNALISATION ET ACADÉMISATION

Pour s'imposer de manière durable et s'établir dans la réalité sociale d'un monde scientifique qui connaît une forte pression de la concurrence et où la compétition est rude pour obtenir de maigres subventions, une nouvelle discipline qui souhaite être reconnue doit également prouver la légitimité de son existence d'une autre manière, plus prosaïque. Il s'agit notamment de démontrer qu'il existe un potentiel d'étudiants intéressés par cette matière, qu'ils auront des chances sur le marché et des perspectives professionnelles, faute de quoi aucun Département de l'éducation et aucun Sénat universitaire n'accepterait de donner son feu vert et d'accorder les moyens nécessaires. Il s'agit, également, d'identifier et de choisir le lieu stratégiquement adéquat pour cette institutionnalisation [université, école polytechnique ou haute école spécialisée, rattachement à une faculté de sciences humaines ou de sciences sociales, choix du voisinage disciplinaire avec telle ou telle branche, etc.]. Par ailleurs, la définition d'un régime scolaire et d'un programme d'études propre, offrant des passerelles vers des carrières professionnelles identifiables, l'institution de diplômes de fin d'études propres [licence, *Bachelor* et / ou *Master*, promotion, etc.] constituent des jalons incontournables sur la voie de l'institutionnalisation dans l'enseignement supérieur et dans le monde de la recherche.

6 CORPORATE IDENTITY ET MONOPOLISATION

Une fois l'institutionnalisation de cette discipline concrétisée, qu'elle existe sous forme de sections spécialisées qui lui sont propres, qu'elle possède ses propres rayons dans les bibliothèques universitaires, un corps professoral à part entière, et qu'elle propose des diplômes universitaires, sa longue et difficile carrière ne fait que commencer. Elle devra d'abord, pour de maigres prébendes, défendre sa nouvelle « peau » dans les luttes qui agitent facultés et disciplines, et être constamment obligée de donner la preuve de sa légitimité. Cette discipline toute neuve va, de surcroît, devoir s'assurer une visibilité et une audience publique, se faire remarquer, mettre sur pied des instances corporatistes [Société suisse des ..., Association suisse des...], se doter

d'organes professionnels [Revue de ...] et d'instances de consécration [Comités de remise des prix, etc.]. Ces formes d'organisation propres vont lui permettre notamment d'exercer de manière efficace le monopole qu'elle revendique, à savoir être légitimée à définir et à sanctionner ce qui peut être considéré comme valable dans le domaine de recherche et d'enseignement concerné. Dans le cas présent, il s'agit, concrètement, d'être seule habilitée à définir ce qu'est une « bonne » et une « mauvaise » recherche en design, et d'imposer des critères de distinction correspondants et des instances chargées de leur évaluation. Ces critères revendiquent en général un caractère universel, à l'instar des dichotomies habituelles [vrai / faux, beau / laid], mais ils ont toujours un ancrage historique et dépendent du contexte. Ils reflètent l'histoire des polémiques que ces critères ont suscitées, par le passé, au sein du domaine scientifique en question, sans être pour autant complètement arbitraires ou relatifs. L'existence de domaines scientifiques bénéficiant d'une certaine autonomie par rapport aux instances extra-scientifiques ou « profanes en la matière », telles que l'Eglise, le marché ou l'Etat, s'appuie justement sur l'application de règles du jeu spécifiques ; l'argument le plus convaincant n'est plus celui du plus fort et la « vérité » ne s'impose plus en premier lieu par le biais de la contrainte physique ou de la puissance économique.[04]

Une fois atteint ce stade d'institutionnalisation en tant que discipline autonome dans l'enseignement et la recherche, il s'ensuit d'importantes répercussions pour la pratique concernée et ses acteurs. Désormais, n'importe qui ne peut plus transformer n'importe quoi n'importe comment et n'importe quand dans tel ou tel objet, et prétendre qu'il s'agit là de « médecine », de « sacrement », d'« architecture » ou, le cas échéant, de « design ». On a en effet affaire à des « appellations contrôlées », des labels protégés qui supposent à chaque fois une autorisation d'accès plus ou moins clairement définie et sanctionnée.

[04] Derrière cette thèse, on trouve la conception, prônée par Bourdieu, d'une relative autonomie de l'ordre symbolique et de ses biéns par rapport aux valeurs purement matérielles et utilitaristes. Ils ne peuvent être réduits à une vision « économiste », c'est-à-dire vulgairement matérialiste, d'« intérêts », mais produisent, de manière pour ainsi dire immanente au champ concerné, un «intérêt du désintéressement».

STRUCTURES : LA DISCIPLINARISATION EN TANT QUE PROCESSUS DE DOMINATION

Après avoir esquissé la reconstruction idéal-typique du processus d'affirmation d'un nouveau domaine scientifique, nous allons maintenant nous tourner vers les structures qui se révèlent à cette occasion. Faisant suite aux réflexions de Max Weber, l'analyse du champ religieux effectuée par Pierre Bourdieu peut nous offrir une approche intéressante sur le plan sociologique, ce dernier ayant en effet toujours attiré l'attention sur les ressemblances de structure substantielles entre les domaines religieux et scientifiques.

Tant que la pratique religieuse [rituels, symboles, croyances, etc.] n'est soumise à aucun monopole et que chacun peut y recourir librement pour son usage quotidien, être heureux ou malheureux selon ses propres aspirations et ses besoins, pratiquement aucune limite ne lui sera assignée. N'importe qui peut réciter une formule magique ou une prière, s'agenouiller, vénérer un totem ou tout autre objet doté de pouvoirs extraordinaires [charisme], concevoir des symboles et des rituels, etc. Mais, dès qu'un groupe d'individus prétend avoir légitimement l'apanage de ces biens, et que, ce faisant, il rencontre une adhésion active ou une tolérance passive chez les exclus, les « expropriés », une forme élémentaire de socialisation s'installe : on se retrouve alors devant une dialectique de fermeture et d'exclusion, dans laquelle un groupe revendique ou usurpe le monopole de la gestion des objets religieux, se constituant en corps d'élus, d'experts ou de virtuoses de la religion, tandis que, parallèlement, dans le camp adverse, ceux qui ont été exclus de ce monopole sont [dis]qualifiés et institutionnalisés sous forme de catégorie sociale [définie comme négative] de « laïcs » et de profanes.

Cette dichotomie entre les personnes positivement qualifiées, les « experts » dotés de qualités [dons et talents] extra-quotidiennes et extraordinaires, et la masse des « non qualifiés » constitue un modèle de base structurel propre à tous les champs scientifiques, même s'il n'est pas toujours aussi explicite. Cela tient notamment au fait que le champ religieux connaît une plus grande concentration des pouvoirs et une organisation hiérarchique autoritaire qui représentait, bien avant la création des Etats modernes, une sorte de prototype de l'ordre dominant. Tandis que cette « mère » de toutes les formes de domination pouvait sanctionner les membres insoumis en leur jetant l'anathème et en les excommuniant [ce qui, dans le cas de l'Inquisition, s'accompagnait de peines encore plus douloureuses], les institutions des champs artistiques ou intellectuels sont, quant à elles, dotées d'un pouvoir de sanction beaucoup moins direct. Quiconque s'empare du calice sans y être autorisé et prononce « Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang », quiconque remet en question les dogmes ou prêche ses propres vérités religieuses sera puni pour ce sacrilège. En revanche, quiconque se met à composer des vers à sa guise, à philosopher, peindre, ou à produire du « design » dans son atelier de bricoleur, et revendique une légitimité qui, selon la majorité sociale

dominante [représentant, comme chacun sait, l'opinion des groupes dominants ou influents], ne lui revient pas, risque que l'on se moque d'une telle « présomption », voire d'être déconsidéré et mis au ban de la société.

Au stade de cette différenciation fondamentale entre protagonistes qualifiés et non qualifiés, experts et profanes, élite et peuple, cette forme de champ élémentaire ressemble déjà à un marché, sur lequel des producteurs et des consommateurs de « biens de salut » [Weber][05] sont en présence. Ceux qui disposent du monopole de la manipulation légitime des symboles religieux et des rituels offrent leur expertise aux néophytes[06] ; selon leurs « besoins en matière de salut », ceux-ci pourront acquérir des biens religieux de différente qualité auprès des fournisseurs, et leur offrir, en contrepartie, des prestations [offrande, don, achat d'indulgences, aumône, impôt ecclésiastique, etc.]. A ce sujet, il est intéressant de constater que la sociologie wébérienne de la religion fait la distinction, de manière semblable à celle de Gramsci, entre les besoins de salut propres aux différentes classes, les « habitus » et les styles de vie de la population, ce qui confère à l'idée d'un marché des biens de salut encore plus de plausibilité. Cette conception sociologique peut être appliquée sans trop de peine à d'autres domaines de la pratique sociale et de la vie quotidienne, par exemple, à la relation entre la forme d'habitat et sa décoration, différente selon les classes, où la corrélation entre niveau social, besoins, goût et style de vie renvoie à un modèle de structure analogue.

05] Cf. Max Weber, *Sociologie des religions*, Paris 1996.

06] Le statut de néophyte, d'« inexpert » ou d'« incompétent » n'apparaît qu'avec la revendication du monopole sur la compétence et la virtuosité de la part d'un groupe dominant qui s'est autoproclamé en tant qu'élite composée d'élus. Dès que cette exigence d'une minorité est reconnue par la majorité – un acte de soumission que Bourdieu décrit comme une violence symbolique –, ce qui était une usurpation arbitraire devient revendication de domination légitime. Une fois reconnue sa supériorité et disposant d'un monopole de production de biens symboliques légitimes [religieux, scientifiques, artistiques, etc.], cette élite est parfaitement armée pour donner la preuve de sa supériorité et accentuer continuellement la distance qui la sépare de la masse des amateurs et des profanes.

07] Selon Weber, les paysans sont beaucoup moins ouverts aux convictions religieuses rationnelles que les catégories professionnelles urbaines, pour la raison qu'ils dépendent largement des forces de la nature et de leurs contingences, et jusqu'à l'époque contemporaine, ce milieu est resté particulièrement réceptif aux pratiques magiques et païennes. Les dispositions et pratiques religieuses des couches supérieures de la société sont, dans l'ensemble, nettement « plus rationnelles », c'est-à-dire exemptes d'allusions magiques, et axées sur des fonctions sociales et idéologiques spécifiques [théodicée de leurs privilèges et exigence de domination]. Quant aux besoins de salut des enseignants en général et des intellectuels en particulier, ils semblent pencher vers une stratégie de « divinisation de soi » [*Selbstvergottung*], pour reprendre les termes de Nietzsche, grâce à la stylisation et l'esthétisation systématique de leur vie quotidienne. Les dispositions religieuses des classes dominantes ont ceci en commun que la symbolisation de la distinction vis-à-vis des attitudes et pratiques religieuses populaires [« vulgaires »] y joue une fonction clé. Ce modèle de différenciation élitaire par rapport au goût ordinaire du vulgum pecus ne se limite pas aux choses religieuses magiques, mais est caractéristique de l'ensemble des actions symboliques.

Selon Max Weber, les besoins en matière de salut dépendent de la « situation de classe » et de la fonction des représentations religieuses qui lui correspondent : les classes dominantes y recherchent une justification de leurs privilèges, les classes dominées la promesse de leur délivrance, tandis que les intellectuels sont en particulier avides de connaissances et de convictions religieuses qui répondent à leur besoin de compréhension et d'organisation rationnelle de la vie ici-bas – une disposition qui peut s'exprimer de manière prototypique dans la recherche d'une stylisation et d'une « esthétisation » systématique du quotidien.[07]

Une fois que le champ religieux en train de se constituer s'est structuré autour de la polarisation entre « experts et profanes », faisant ainsi valoir des besoins en matière de salut spécifiques aux différentes classes et une demande de biens religieux, on voit apparaître presque en même temps, du côté des virtuoses de la religion, des différenciations entre trois catégories d'acteurs qui aspirent à monopoliser la définition légitime et la gestion des biens religieux.

Au centre, on trouve l'Eglise, cette institution qui est le produit de longs processus d'affirmation et de monopole permettant à un mouvement religieux d'« élus » de se développer autour d'un chef charismatique et de dépasser le stade intermédiaire de secte pour devenir une multinationale de la production et de la gestion de biens religieux. Dès lors qu'elle est en situation de monopole, elle peut revendiquer la valeur universelle de ses vérités et le droit de les imposer aussi bien à l'extérieur [croisades ou évangélisation forcée] qu'en son sein [lutte contre les hérésies de toutes sortes] contre les « incroyants » ou les « dissidents ». Sa prétention à la vérité est remise en question tantôt par la figure du magicien, tantôt par celle du prophète. Le premier propose des miracles qui répondent précisément [par leur manière d'aborder les contingences de la vie, d'exorciser le destin, etc.] aux besoins religieux et magiques, purement pragmatiques, des couches incultes de la société [l'une des clientèles clé de l'église], et concurrence ainsi directement les promesses de salut chrétiennes. Le prophète, quant à lui, délivre des messages de salut qui concurrencent l'orthodoxie de l'Eglise et son monopole sur l'interprétation de la volonté divine. Le prophète et le mage ont ceci en commun que leurs compétences et leurs prétentions salvatrices sont liées à leur personne, c'est-à-dire qu'elles se fondent sur leur charisme, tandis que celles de l'Eglise – sa particularité centrale et constitutive – sont banalisées et ancrées de manière institutionnelle sous forme de « charisme de statut » [*Amtscharisma*]. Ce charisme est, certes, partiellement transmis aux représentants de l'Eglise – le clergé –, mais il est « incarné » de manière plus ou moins convaincante, selon le rayonnement personnel de l'individu en question.

La configuration de concurrence autour d'un monopole, que nous venons d'esquisser, caractérise de manière tout à fait similaire les structures d'autres champs sociaux, et de nombreux indices montrent que nous avons là encore affaire à des formes

élémentaires de socialisation et à leur dynamique. Dans le domaine médical, par exemple, les guérisseurs remettent eux aussi en question le monopole de la médecine académique, tout comme ces hérétiques sortis de ses propres rangs qui prônent les médecines alternatives de toutes sortes. Il en est de même dans d'autres domaines scientifiques où le savoir universitaire, avec sa prétention de détenir la vérité, et le charisme de statut de l'*homo academicus* font parfois l'objet d'attaques de concurrents internes ou externes. Dans le domaine de la production artistique, quelle qu'elle soit, ces processus sont moins nettement marqués du fait de leur degré d'institutionnalisation moindre ; mais il est de notoriété publique que des luttes opposent les représentants de courants reconnus [légitimes] aux hérétiques et aux prophètes [artistes populaires ou d'avant- garde] qui contestent leur monopole. Là encore, deux positions s'affrontent, qui revendiquent la légitimité de qualités et d'origines différentes : d'une part, le capital culturel institutionnalisé, qui dispose de compétences codifiées et depuis longtemps reconnues, à l'instar du charisme de statut ecclésiastique qui offre à ses acteurs une participation au capital symbolique accumulé par leur institution ; d'autre part, le charisme personnel d'individus concrets, aux compétences extraordinaires, qui, grâce à ces qualités, suscitent une demande sur le marché des biens symboliques et sont en mesure de la satisfaire.[08]

Le jour où le design sera ancré en tant que discipline scientifique à part entière, on peut s'attendre à une concurrence durable pour le monopole de sa définition légitime dans l'enseignement et dans la recherche. Elle sera dominée, d'un côté, par les institutions de production, de gestion et de circulation de biens qui se seront imposées au cours de sa genèse, et dont des représentants, au nom de ces mêmes institutions et dotés des insignes du charisme de statut [titres et positions], attribueront à des objets la qualité de design – ou les en priveront. Il leur reviendra également de systématiser et de codifier les critères qui permettront de les juger. Cet *establishment* sera, d'autre part, attaqué par les représentants de l'avant-garde qui remettent en question les définitions dominantes et les normes esthétiques. Cette concurrence constitue en même temps un moteur essentiel, si l'on veut que ces normes continuent d'évoluer et de se renouveler : la

[08] Faute de moyens techniques appropriés [compétences] permettant de visualiser ces relations, nous ajouterons ici que, en ce qui concerne l'offre de biens symboliques, la triade « ecclésiastique – prophète – magicien » trouve sans doute dans les différents champs une vaste palette de formes d'expression et une incroyable diversité, d'un point de vue phénotypique ; pourtant, d'un point de vue génotypique, on constate des dynamiques de développement propres et des convergences non négligeables découlant de tous les processus de monopolisation sociaux, comme on trouve également des ressemblances évidentes de structures au niveau des affinités propres à chaque classe, avec des offres spécifiques en biens symboliques [qu'ils soient d'origine religieuse, artistique ou intellectuelle]. Il en résulte un ensemble de structures objectives élémentaires de champs sociaux qui permettent de penser en termes d'analogies et, comme c'est le cas ici, d'utiliser par exemple le champ religieux comme paradigme ou comme « pense-bête » pour tout ce que l'on ignore encore, et de l'extrapoler sur cette base.

révolution permanente fait en effet partie des propriétés fondamentales de la dynamique d'une telle discipline ; elle ne remet toutefois jamais en question la partie qui se joue en tant que telle, mais la répartition des rôles et des ressources entre les instances établies et les postulants.

Il s'agit là d'une dynamique particulière, propre à de tels champs sociaux ; elle est en effet chargée de paradoxes tel que l'appauvrissement relatif des « consommateurs » qu'engendrent systématiquement ces « marchés ». Ceux qui, avant l'organisation de la production commerciale et de la circulation des marchandises concernées, étaient encore eux-mêmes des producteurs potentiels, sont désormais réduits au rôle de consommateurs. Le marché rend d'abord rare ce qui, auparavant, ne l'était pas : les prières ne coûtent rien, et les objets manufacturés, quels qu'ils soient, impliquent une conception, même si elle n'est pas le fait de professionnels. En bref, seule l'expertise crée le profane, seul le monopole du « bon goût » des virtuoses le « mauvais goût » de l'homme ordinaire.

HABITUS : LA DISCIPLINARISATION DU DESIGNER

Dans les considérations sociogénétiques et analytiques qui précèdent, nous nous sommes surtout intéressé aux structures sociales objectives, négligeant le fait que le terme « discipline » désigne également une disposition subjective, un ensemble d'attitudes et de points de vue, autrement dit un « habitus ». Dans une analyse psychogénétique des processus de disciplinarisation, on se demande avant tout comment et sous quelles conditions des hommes vont être amenés à se plier à un tel ensemble de normes plus ou moins contraignantes, qui auront des répercussions jusqu'au plus profond de leurs comportements psychiques, affectifs et cognitifs, et qui seront peu à peu tellement « intégrées » qu'elles sembleront comme une seconde nature et considérées comme allant de soi.

A ce niveau de manifestations individuelles, la « disciplinarisation du design » signifie en premier lieu une « disciplinarisation des acteurs » qui se consacrent au design et l'adoption d'un comportement discipliné, autrement dit « scientifisant ». Il se présente avant tout comme un système portant sur les limites : limites du pensable, de l'exprimable, du faisable. La pratique qui devient une discipline sera de plus en plus codifiée et régulée, la spontanéité sera reléguée dans des frontières toujours plus étroites, les marges de manœuvre seront définies et restreintes, les pratiques réglementées, etc. Pour prendre une métaphore, non seulement les « figures libres » qui dominaient jusqu'alors seront supplantées par des « figures imposées », mais, grâce à un processus d'assimilation ou d'intériorisation des techniques produites et normalisées par la société, les « figures libres » elles-mêmes vont se transformer en un système perfectionné de maîtrise de soi. Ce système, qui se manifeste sous la forme d'une autosurveillance, d'un autocontrôle et d'une autodiscipline systématiques, constitue à

son tour, comme l'aurait dit Michel Foucault, le symbole même de l'« emprise » sociale qui s'exerce sur l'individu, et qui permet au pouvoir de s'insinuer à l'intérieur des êtres, devenant par la même omniprésent et invisible.

Dans une telle optique, le caractère duel de la réalité sociale est mis en avant : elle existe toujours, pour l'essentiel, sous forme de structures subjectives et objectives, ce qui nous induit, relativement au sujet traité ici – la « disciplinarisation du design » – à parler des « deux visages » de cette discipline et à rechercher ses fondements et ses répercussions à la fois dans le « champ » et dans « l'habitus ».

Dans cette confrontation entre structures objectives et structures subjectives du design, l'institution et l'habitus, la codification et l'assimilation, la canonisation et la foi s'opposent de manière complémentaire tout en présentant des affinités.

L'idée de l'« artiste libre », de son génie et de sa créativité sans frein – un mythe en contraste absolu avec les conditions matérielles et culturelles ainsi que les fonctions de la création – cède désormais la place à une représentation sociale de la compétence professionnelle ; le talent individuel et la virtuosité y jouent, certes, encore un rôle, mais, en même temps, la capacité enseignée, le savoir et l'expertise acquis prennent toujours plus d'importance. A l'ère du « *Bildungsdiplommenschen* », ainsi que Max Weber désignait non sans ironie la variante moderne des élites de la société, le talent « inné » ne suffit plus. Pour être reconnu, il doit être « attesté » ; pour être mesuré et évalué, il doit entrer dans un système de repères et obéir à certains critères de qualité. Comme nous l'avons déjà signalé, le domaine du pensable et du faisable est alors systématiquement limité ; une pratique ne pourra espérer être reconnue que dans ces limites, et donc, que si elle est disciplinée. Il reste une certaine marge de manœuvre pour l'individualité et l'originalité, mais ses manifestations devront à chaque fois être perçues et reconnues comme des variantes d'un schéma de base, comme entrant dans le domaine du possible. Cela était, certes, le cas dans la pratique culturelle de l'époque prémoderne ; dans la société contemporaine, toutefois, la construction sociale des conditions de création individuelle est fortement rationalisée, systématisée, explicitée, normalisée, et organisée de manière collective dans des institutions spécifiques.

PRATIQUE

En conclusion, la question suivante se pose : vers quel type de science et de recherche une certaine pratique en passe d'acquérir son autonomie en devenant une discipline à part entière va-t-elle tendre ? Revendique-t-elle un genre de recherche spécifique et souhaite-t-elle bénéficier du statut de catégorie indépendante d'encouragement à la recherche auprès des institutions de promotion compétentes ? Ou bien compte-t-elle se satisfaire du label et du statut de « discipline moyenne » [pour paraphraser Bourdieu], qui, en utilisant des termes courants tels que « recherche appliquée » ou « recherche

sur mandat », se démarque clairement de la « recherche pure » ou de la « recherche fondamentale » et est [dis]qualifiée en tant que telle. La recherche en design n'échappera pas à cette question délicate concernant son statut scientifique. Tout porte à croire que, sur cette question, les avis divergent, et que l'on verra apparaître divers camps défendant des positions et des stratégies différentes. Il serait fort intéressant, d'un point de vue sociologique, de suivre ces processus, ainsi que d'observer et d'analyser la logique des affrontements qui se dessinent autour de la définition légitime du statut et du rôle de la recherche en design. On peut d'ores et déjà constater que l'autodéfinition du champ de recherche émergent pourrait agir comme une sorte d'autorestriction et d'autocensure sous forme de repli prudent sur le domaine de la recherche appliquée. Là, il s'agit de rappeler qu'en tant que discipline scientifique fondamentale reconnue, il est possible de poursuivre sans trop de peine des projets de recherche appliquée et, par exemple, d'agir en s'orientant sur le marché et la demande dans le cadre de spin-off universitaires, mais la démarche inverse semble plutôt conduire à une impasse. Si l'on se positionne d'emblée dans le créneau de la recherche appliquée, il ne sera très probablement plus possible d'en sortir et il faudra se contenter alors de jouer dans cette « ligue », même si les ambitions et les compétences plaident pour la recherche fondamentale.

J'aimerais poser cette question de manière volontairement naïve pour conclure, en adoptant le point de vue du conseil de la recherche, qui se voit soumettre régulièrement des demandes pour évaluation, un rôle que j'ai mentionné au début de cet exposé. Dans le contexte qui nous intéresse, il faut y ajouter le fait que nous sommes dans le domaine de la « science-fiction », à savoir d'une discipline de recherche encore fictive, et pourtant émergente, qui sera tôt ou tard obligée de se poser la question.

Jetons un coup d'œil aux formulaires de requête du Fonds national suisse [FNS] et demandons-nous comment nous traiterions, concrètement, un projet de recherche dans le domaine du design, de sa production ou de son utilité sociale ? Ces formulaires, que l'on peut télécharger sur Internet, renvoient l'utilisateur potentiel, dès un premier examen superficiel, à une condition préalable fondamentale si l'on veut faire valoir ses prétentions.

Pour qu'une requête de recherche soit légitimement reconnaissable et reconnue en tant que telle, un projet doit être coulé dans une forme donnée et normalisé : c'est le prix à payer pour faire reconnaître ses prétentions à la légitimité scientifique, et quiconque se soumet à une telle procédure apprendra à ses dépens combien ces contraintes de conformité sont fortes et combien les dispositifs sociaux pour les imposer sont puissants. Tout porte à croire qu'il s'agit là d'un obstacle institutionnel qui ne fait pas l'unanimité : celui qui, à ce moment-là, décide de poursuivre et accepte de se plier aux règles du jeu, donne déjà un signe incontestable de sa « bonne volonté ».

Les questions auxquelles il faut répondre, en l'occurrence, les « cases » qu'il faut remplir, peuvent ensuite donner du fil à retordre, surtout, quand il s'agit d'une discipline encore jeune, en pleine gestation.

A quelle faculté appartenez-vous ? La question exige un aiguillage essentiel obligeant de s'« identifier » et de se situer quant à l'image que l'on a de soi en tant que « discipline de recherche », mais aussi de l'image que l'on veut donner aux autres, à ses attributions normatives et ses attentes, ou, concrètement, à un critère autorisant le classement dans tel département [sciences sociales ou humaines] ou tel autre [sciences naturelles ou techniques] de l'encouragement à la recherche.

La deuxième page aborde la question de l'appartenance disciplinaire : faut-il classer momentanément, en l'absence d'une catégorie propre, une demande de recherche en design dans l'histoire de l'art ou dans la sociologie ? Aussi longtemps que l'on sera obligé d'utiliser des labels « étrangers à la profession », que l'on ne possèdera pas de catégorie légitime et que l'on ne pourra pas écrire tout simplement « recherche en design » dans le champ du formulaire, il restera encore une longue route à parcourir jusqu'à l'émancipation de cette discipline.

Ensuite, le formulaire, ce gardien en papier de l'institution scientifique, exige des mots de passe, des mots clés. Une fois de plus, le demandeur s'apercevra combien il est difficile à une discipline en devenir de trouver un langage propre, des paradigmes, des labels et des abréviations sur lesquels on ne peut se méprendre, qui ont déjà une valeur d'identification et permettent le consensus.

Sur la troisième page suivent les « informations scientifiques ». Il s'agit là de fournir un état des lieux pour le domaine de recherche visé, et de s'y situer, c'est-à-dire mettre en évidence les correspondances possibles, mais aussi les lacunes, de présenter un système de coordonnées théorique ainsi que des méthodes et des instruments qui ont déjà fait leurs preuves et sont reconnus. Là encore se pose le problème de devoir recourir à un vocabulaire propre, au moyen duquel il sera enfin possible d'exiger la représentation légitime que mérite une discipline autonome et considérée comme telle.

Dans la perspective de l'institution de promotion de la recherche, la question du positionnement d'une recherche dans le concert des sciences semble être, au départ, un simple problème de répartition ou de compétences lors de l'expertise. Un domaine de recherche ayant le statut d'une discipline autonome dispose, en règle générale, d'un représentant plus ou moins proche dans les rangs des conseils de recherche ; il a donc affaire à des « juges » qui comprennent quelque chose à cette discipline et qui en partagent la doctrine, c'est-à-dire les connaissances généralement supposées comme allant de soi et les convictions de ses acteurs dans le bien-fondé de leurs engagements et leurs

enjeux. Un domaine qui n'est pas encore autonome, comme celui de la recherche en design, sera en revanche attribué à des experts issus d'autres disciplines, qui jugeront de cette recherche en fonction de leur propre discipline et de ses critères.

On ne pourra néanmoins parler d'autonomie en ce qui concerne une pratique de recherche que si ses acteurs doivent se soumettre à l'autorité de juges dont ils peuvent accepter le verdict, et, à moyen comme à long terme, entre autres objectifs, les promoteurs de la recherche en design devraient veiller à ce qu'elle soit en des mains compétentes au sein du conseil de recherche sur deux plans : d'une part dans le domaine de la recherche fondamentale, d'autre part auprès de la commission DORE[09] et dans le domaine de la recherche appliquée.

[09] DO REsearch, commission spécialisée d'encouragement de la recherche appliquée dans les hautes écoles spécialisées